

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 016-2024

Séance du 10 avril 2024

**Date de la
convocation : 05/04/24**

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
05/04/2024**

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, PRADEL Michel.

Absent excusé : MANEN Cyril

Procuration : MANEN Cyril à HERIN Christophe

Secrétaire de séance : DON Daniel

| Afférents au conseil municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération | Publication ou notification |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| 14 | 14 | 12 | |

Objet : Vote du budget unique 2024

Le budget primitif communal 2024 s'équilibre pour la section de fonctionnement à 1 265 988 euros et pour la section d'investissement à 1 941 653 euros. Le détail par chapitre et article a été présenté intégralement.

Les travaux d'investissement programmés sont les suivants :

- Travaux en régie : 40 000 euros
- VOIRIE : 5 000 euros
- FAVIL : 70 000 euros
- Mobilier Urbain : 5 000 euros
- Achat ordinateurs : 5 000 euros
- Éclairages publics : 20 000 euros
- Mairie : 15 000 euros
- PLU : 6 000 euros
- Réserve foncière : 50 000 euros
- Salle des fêtes : 50 000 euros
- Rénovations bâtiments communaux : 15 000 euros
- Aménagement paysager plantation : 5 000 euros
- Travaux réseaux électriques : 40 000 euros
- Engin roulant : 30 000 euros
- Eglise : 10 000 euros
- Pavillon bleu : 5 000 euros
- Marché de pays : 110 000 euros

- Cimetière : 2 500 euros
- Piscine : 500 000 euros
- Appartement green : 40 000 euros
- Liaison douce : 25 000 euros
- Tennis : 60 000 euros
- Rénovation anciens vestiaires : 492 100 euros

Le Conseil Municipal approuve les propositions et le vote du budget 2024.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN.

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de Rodez" at the top and "Tarn" at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive script that extends to the right of the stamp.